

## La Suisse gagne!

RÉFLEXION | 19h49 «Dans tous les pays qui nous entourent, ce type de double imposition a été supprimé. Nous devons nous aussi nous adapter et offrir des conditions similaires»



PATRICK DE PREUX, LIBÉRAL | 30 Juillet 2007 | 19h49

Après des années de morosité et de stratégies de consolidation, l'économie suisse fait un bon en avant.

Dans une économie de marché mondialisée, il est du devoir des politiciens de favoriser cet élan et de renforcer l'attrait de la Suisse, tant pour les entreprises étrangères que pour les créateurs d'emplois. La réforme fiscale proposée par notre parlement fédéral va dans ce sens. Dans notre pays, les PME qui sont au nombre de 300'000, forment le 97,7% des entreprises et celles de moins de neuf collaborateurs représentent le 88% du tissu économique suisse. Ces sociétés sont donc le principal pourvoyeur d'emploi du pays.

Or la double imposition dans ces entreprises est un réel problème. Imaginons en effet une PME dont l'actionnaire majoritaire est le fondateur et qui réalise un bénéfice de 100. Elle sera imposée à 25%. Il lui restera donc 75 à distribuer à son actionnaire. Ce dernier devra acquitter un impôt de 35% sur le solde de 75. Il lui restera donc au final 48,75. Si l'entrepreneur travaillait en tant qu'indépendant sans créer une société, les mêmes 100 aurait payé 35 d'impôt. Il lui resterait donc 65 au lieu de 48,75.

C'est cette inégalité-là que la nouvelle loi veut corriger et il n'y a rien que de plus normal. Dans tous les pays qui nous entourent, ce type de double imposition a été supprimé. Nous devons nous aussi nous adapter et offrir des conditions similaires,

au risque de nous retrouver bon dernier. Et que l'on ne vienne pas nous dire que notre système fiscal n'est pas solidaire.

En effet 10% de la population paie plus de 70% de l'impôt fédéral direct. Personne ne conteste la nécessité de cette solidarité. Elle est le ciment d'une société démocratique où le plus fort vient en aide au plus faible. Mais ce n'est pas en décourageant le fort que l'on aidera le faible et trop d'impôt tue l'impôt. La suppression de la double imposition favorise la création d'entreprises. Elle permet donc à terme d'augmenter la masse des contributions perçues au profit des plus faibles et d'accroître le nombre de pourvoyeurs d'emploi. C'est tout bénéfique pour les uns et les autres. Au contraire de cela, vouloir augmenter l'impôt des sociétés en prélevant une somme de 5% supplémentaire sur les dividendes qui sont déjà imposés comme on l'a vu plus haut, c'est à terme prendre le risque de décourager ceux qui ont le goût d'entreprendre et de créer. Lorsqu'on a peine à vendre ses carottes au marché, on n'en augmente pas le prix, en pensant qu'en fin de compte on réalisera le même bénéfice. Bien au contraire, on en baisse le prix, dans l'espoir d'en vendre plus. Ce qui est vrai en microéconomie l'est également en macroéconomie.

Une initiative visant à encourager les jeunes entreprises qui démarrent serait beaucoup plus judicieuse. La défiscalisation des nouvelles sociétés pendant les trois ou cinq premières années de leur existence faciliterait grandement leur démarrage, tous les jeunes créateurs vous le diront. Ce serait non seulement bénéfique pour la fiscalité à terme, mais aussi pour le développement de nouvelles technologies, pour un positionnement fort de notre pays dans ce domaine, au profit de l'environnement et de toute la communauté humaine.

© Edipresse Publications SA, tous droits de reproduction et de diffusion réservés.